

DOSSIER CLUB

2018



TEN
NIS
COMITÉ
GIRONDE



Le tennis,
un sport
réserve à
TOUS

SOMMAIRE

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE GIRONDE

Le bureau du CD33.....	1
Coordonnées des permanents.....	2
Les commissions.....	5

INFOS PRATIQUES

Saison 2018 , tarifs licences, certificat médical.....	8
Cartographie des secteurs.....	12
Les référents secteurs.....	13
Aide à la pratique sportive.....	14

COMPETITIONS

WO et amendes.....	16
Tableau des années de naissance.....	17
Dates des championnats par équipes jeunes et séniors.....	18
Dates Tennis Entreprise.....	20
Dates des Guyenne	21
Challenge 33.....	22
TMC féminin.....	23
TMC masculin.....	24
Smashies.....	25
Raquettes FFT.....	26

ANIMATIONS DEVELOPPEMENT SPORT SANTE

Padel.....	28
Beach Tennis.....	29
PAACT féminin.....	30
Tennis adapté, tennis en fauteuil	32
Association Sport en Cœur.....	33

FORMATIONS

Initiateurs fédéral et AMT.....	35
Arbitre et juge arbitre.....	39
Juge arbitre de tournoi.....	41

EVENEMENTS DU CD 33

OPENBENJAMINS.....	41
Les P'tits bouchons.....	42
Les Petits As.....	43
Journée Primrose.....	44
Mini Galaxie tennis en fête.....	45
Sites Utiles.....	46



Le Comité Départemental de Gironde de Tennis



2 Allée Pierre de Coubertin
33400 TALENCE



05 57 35 01 10



comite.gironde@fft.fr

www.comite.fft.fr/gironde



facebook.com/comitegirondetennis

LE BUREAU DU CD 33



Président : Philippe BEAUTE



Vice Présidente : Dany ASCARATEIL



Trésorier Général : Philippe JACQMIN



Secrétaire Général : Jean Louis GOURGUES



Secrétaire adjointe : Yolande GRISI

Le 18/11/2017, lors de l'assemblée générale, un nouveau comité de direction sera élu. La composition du nouveau bureau du CD 33 vous sera communiquée.



COORDONNEES DES PERMANENTS

Administratif

Direction service administratif



Stéphane GERVAIS



05 57 35 01 17



sgervais@fft.fr

Suivi des championnats
par équipes



Lionel CLAIR



05 57 35 01 12



lionel.clair@fft.fr

Secrétariat



Forence FAIGNAT



05 57 35 01 10



comite.gironde@fft.fr

Licences, Raquettes FFT,
Smashies :



Nelly MONGE



05 57 35 01 16



nelly.monge@fft.fr

Tennis Entreprise, Comptabilité



Sabine BALDES



05 57 35 52 61



sabine.baldes@fft.fr



TEN
NIS

COMITÉ
GIRONDE



Technique



Secrétariat des conseillers techniques

Corinne POULET



05 57 35 52 64



corinne.poulet@fft.fr

Conseillers sportifs et départementaux (suivi des Groupes Avenirs Club et de la politique sportive)



Florence BORGELLA



06 27 33 08 12



florence.borgella@fft.fr



Jean Baptiste GAUBIAC

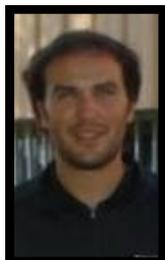


06 33 73 20 35



Jean-baptiste.gaubiac@fft.fr

Secteur Nord Gironde



Thibault COURLET



06 13 94 23 39



thibault.courlet@fft.fr

Secteur Sud Gironde



Jean Michel PANAGET



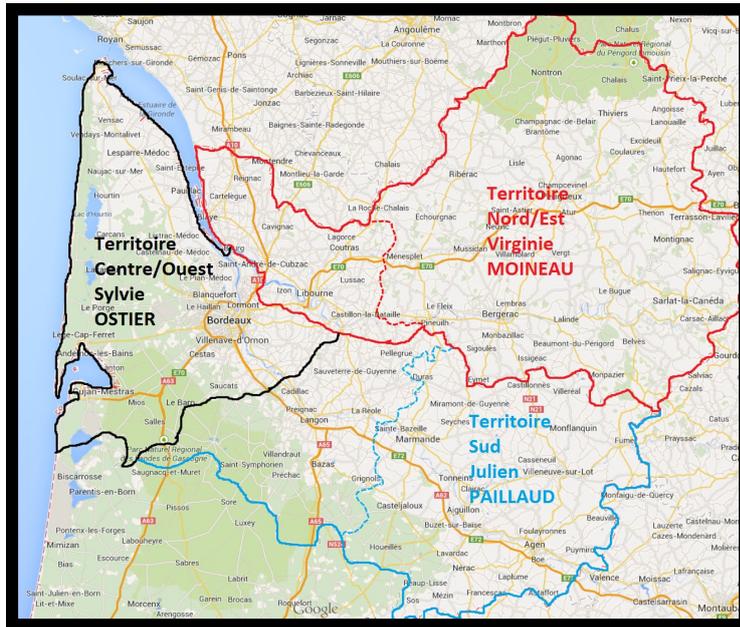
06 88 79 18 63



jmpanaget@fft.fr



Développement



Territoire Centre Ouest



Sylvie OSTIER

 06 66 95 13 98

 sylvie.ostier@fft.fr

Territoire Nord Est



Virginie MOINEAU

 07 86 59 76 12

 virginie.moineau@fft.fr

Territoire Sud



Julien PAILLAUD

 06 84 96 53 05

 julien.paillaud@fft.fr



LES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE

Responsable : Jean Louis GOURGUES

- Modification des règlements, des équipes jeunes et adultes, en collaboration avec les commissions régionales ;
- Organisation et suivi de l'ensemble des compétitions départementales jeunes et adultes ;
- Choix du calendrier de toutes les compétitions.

COMMISSION ARBITRAGE

Responsable: Patrick DEYRES

- Former les arbitres de niveau 1. Ce sont les arbitres de chaise (A1), les juges arbitres de tournois (JAT 1) et les juges arbitres par équipes (JAE 1) ;
- De proposer des arbitres et des juges arbitres pour les différentes compétitions ;
- D'organiser des recyclages pour les officiels de niveau 1 ;
- De promouvoir l'arbitrage dans les réunions de secteurs .

COMMISSION CLASSEMENT

Responsable : Denis ALBERT

- Reclassement des joueurs / joueuses qui reprennent la compétition (obligatoire pour tout ancien classé) ;
- Ajustement du classement pour les joueurs / joueuses sous classés ;
- Blocage du classement pour les femmes enceintes uniquement.

COMMISSION DEVELOPPEMENT

Responsable : Philippe JACQMIN

- Gestion de l'Aide à la Pratique Sportive ;
- Aide sur les dossiers de demandes de subventions (Projet Club, CD, CNDS, et aide à l'emploi) ;
- Soutien aux animations Clubs (prêt de matériel, aide à la conception d'outils de communication,...) ;
- Formation de dirigeants et de jeunes dirigeants ;
- Conseil et Audit en organisation, équipement et logistique ;
- Aide à la mise en place de l'action tennis à l'école .

COMMISSION FEMININE

Responsable : Claire DEBAUGE

- Organisation des épreuves féminines (raquettes FFT, smashies, TMC).

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : Eric CHEVEROU

- Gestion du site du comité de Gironde ;
- Recherche de sponsors ;
- Présence dans la plupart des manifestations du comité
- Relation avec les médias journaux, radios, télévisions. ;
- Aide aux clubs pour la mise en place de leur site, pour la réalisation d'une plaquette de communication, l'utilisation des outils fédéraux (ADOC, CMSONE),



INFOS PRATIQUES



INFOS SAISON 2018



Attention : la saison sportive 2018 se déroulera sur 11 mois
du 01/10/2017 au 31/08/2018.

Tarifs licences

Licence adultes : 29 €

Licence jeunes : 20 €

Licence découverte : 3 €

Licence scolaire : 3 €



LE CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE

Le dispositif législatif et réglementaire relatif au certificat médical est maintenant abouti (loi du 26 janvier 2016, décrets des 24 août et 12 octobre 2016, 10 avril 2017 et arrêté du 20 avril 2017).

La Fédération Française de Tennis a donc intégré ce nouveau dispositif au sein de ses règlements sportifs.

Il est, par conséquent, nécessaire de faire un point sur ces nouvelles règles applicables en matière de certificat médical.

A cet effet, il convient de distinguer deux situations : l'obtention d'une licence et le renouvellement de la licence.

1. L'obtention d'une licence : la nécessaire production d'un certificat médical

a) Si le licencié ne souhaite pas faire de compétition

L'obtention de la licence FFT est subordonnée à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'inscription et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées (ex. : tennis, para-tennis, beach tennis, padel, courte paume).

L'attestation de licence ainsi obtenue fera apparaître la mention « Hors compétition ».

b) Si le licencié souhaite prendre part à la compétition homologuée

Lorsque la personne qui sollicite la licence souhaite participer aux compétitions organisées par la FFT, le certificat médical produit à la date de l'inscription devra attester l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées (ex. : tennis, para-tennis, beach tennis, padel, courte paume) en compétition.

L'attestation de licence ainsi obtenue fera apparaître la mention « En compétition »

Le certificat médical devra ainsi être présenté lors de l'inscription au club.

Sont donc concernées par la production d'un certificat médical :

- les personnes souhaitant obtenir une première licence
- les personnes ayant déjà été licenciées mais ayant interrompu leur pratique (absence de licence pendant au moins un an) et souhaitant à nouveau obtenir une licence.

2. Le renouvellement de la licence :

a) Une simple attestation pendant 2 ans

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence devra désormais attester auprès de son club qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire « QS-SPORT » (voir ci-dessous le questionnaire).

L'attestation doit prendre la forme suivante (il est conseillé de l'intégrer dans le formulaire d'inscription du club)

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif.

Pour les mineurs :

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM], en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM], atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal.

L'attestation devra être présentée au club lors de la demande de renouvellement de licence, chaque année pendant 2 ans.

L'attestation de licence ainsi renouvelée fera apparaître :

- la mention « Hors compétition » si le certificat médical initial ne comportait pas la mention « compétition » ;
- ou « En compétition » si le certificat médical initial précisait la mention « en compétition ».

Questionnaire « QS-SPORT » (formulaire Cerfa n°15699*01 disponible à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do) :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



b) Un certificat médical nécessaire en cas de réponse positive à au moins une des rubriques du questionnaire « QS-SPORT »

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence et qui n'est pas en mesure d'attester auprès de son club qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire « QS-SPORT » ci-dessus : au moins une réponse positive, devra consulter son médecin afin d'obtenir un nouveau certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées (ex. : tennis, para-tennis, beach tennis, padel, courte paume), le cas échéant, en compétition. Ce nouveau certificat médical ainsi obtenu devra être présenté au club afin que ce dernier puisse renouveler la licence de l'intéressé.

Le club devra, au moment de l'enregistrement de la licence, préciser si le certificat médical produit par le licencié autorise ou non la compétition.

c) Un nouveau certificat médical tous les trois ans

Le licencié souhaitant renouveler sa licence pour la troisième année consécutive et ayant fourni les deux années précédentes l'attestation visée ci-dessus lors du renouvellement de sa licence devra produire un certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées (ex. : tennis, para-tennis, beach tennis, padel, courte paume), le cas échéant, en compétition.

d) Pour les nouveaux compétiteurs : un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition

Un licencié dont l'attestation de licence fait apparaître la mention « Hors compétition » ne pourra pas participer à des compétitions.

Cependant, dans l'hypothèse où il souhaiterait s'inscrire à des compétitions et afin de modifier la mention figurant sur son attestation de licence, il devra se rapprocher de son club et produire un nouveau certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées (ex. : tennis, para-tennis, beach tennis, padel, courte paume) en compétition.

Dans ce cas, le club pourra mettre à jour l'information sur la fiche du licencié (via ADOC) et renvoyer au licencié son attestation licence actualisée.

En pratique :

Tous les licenciés 2017 qui renouvellent leur licence en 2018 devront simplement présenter l'attestation mentionnée au 2.a. ci-dessus lors de leur réinscription dans leur club.

S'ils ont été compétiteurs en 2017, leur attestation 2018 comportera la mention « En compétition ».

De plus :

- **Le joueur**, compétiteur ou non, n'est plus contraint de présenter chaque année un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis.
- **Le club** devra lors de l'enregistrement des licences via ADOC renseigner l'existence d'un certificat médical, compétition ou non, ou de l'attestation mentionnée au 2.a. ci-dessus afin de pouvoir délivrer la licence et faire ainsi apparaître la mention « Hors compétition » ou « En compétition » sur l'attestation de licence (évolution en cours de développement sur ADOC).
- **Le juge-arbitre** ne contrôlera plus l'existence d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition datant de moins d'un an, il contrôlera la mention figurant sur l'attestation de licence : « Hors compétition » ou « En compétition ».



LES REFERENTS SECTEURS

SECTEUR	ELUS REFERENTS	ARBITRAGE
MEDOC (A)	Raphael PETIT Elisabeth SEYRAC 06 07 95 23 77 06 80 30 56 21	Elisabeth SEYRAC Patrick DEYRES Michel GALIPIENSO 06 80 30 56 21 06 82 66 67 75 06 88 21 45 71
BASSIN D'ARCACHON (B)	Daniel DELIGEY Patrick DEYRES 06 88 89 25 11 06 82 66 67 75	Patrick DEYRES Bruno MOUNISSENS 06 82 66 67 75 06 13 61 84 66
GRAVES (C)	Philippe BEAUTE 06 11 03 34 93	Dominique COUTAND Michel TOTARO 05 56 72 26 95 06 88 83 06 33
BAZADAIS (D)	Caroline TOYRE MOTHES 06 37 98 31 49	Yolande GRISI Michel LABORDE 06 89 13 41 03 06 16 35 59 90
ENTRE 2 MERS SUD (F)	J Louis GOURGUES Claire DEBAUGE Eric CHEVEROU Yolande Grisi 06 09 79 43 58 06 08 21 62 28 06 84 69 63 03 06 89 13 41 03	Bernard MOURA Serge BELARD 06 12 95 39 02 06 87 18 58 22
ENTRE 2 MERS NORD (G)	J Pierre BILHERE Gilles FAURIE 06 12 61 56 47	Denis ALBERT J Pierre BILHERE 06 19 90 73 04 06 12 61 56 45
LIBOURNAIS (H)	Christophe SERRES Gina SIRAZ 06 58 69 22 64	Sandrine HERTMANI Thibault LESNE 06 74 63 78 16 06 87 11 06 30
BLAYAIS (I)	Sonia OCHOA 06 19 77 08 37	Xavier GOICHON 06 70 35 09 53
BORDEAUX (K)	Jean GONZALEZ 06 16 99 45 45	Marc POTIEZ Jean GONZALEZ 05 56 47 02 55 06 16 99 45 45
TENNIS ENTREPRISE	Patrick PAREAU Chantal BRASIER Philippe JACQMIN 06 15 57 19 27 06 19 35 25 88 06 07 09 58 41	Marc POTIEZ 05 56 47 02 55

**Le 18/11/2017, lors de l'assemblée générale, un nouveau comité de direction sera élu.
La composition des nouveaux responsables de secteur vous sera communiquée.**



AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

Le **Ministre de la Jeunesse et des Sports** propose une **aide directe** dans le cadre du CNDS, **aux jeunes qui s'inscrivent dans un club sportif** agréé par la Jeunesse et les sports, dans la mesure où leurs parents bénéficient de l'A.R.S. (Allocation de Rentrée Scolaire).

Depuis la saison 2005, le Comité Départemental de Gironde est chargé de la répartition de cette aide, concernant le « Tennis », qui est reconduite pour la saison 2018.

PROCEDURE

Saison 2018

Une aide financière de 20 € par enfant, sera attribuée aux parents bénéficiant de l'A.R.S. à la rentrée scolaire de septembre 2017. Cette aide concerne les enfants scolarisés nés entre le 01/10/2011 et le 01/10/1999.

AGREMENT

Pour pouvoir délivrer cette aide financière les clubs devront avoir l'agrément Jeunesse et Sports.

Les familles bénéficiant de l'A.R.S. devront :

- **Remplir une demande** « d'aide à la pratique sportive » (à retirer dans les clubs) cf. modèle ;
- Cette demande **accompagnée d'une photocopie de l'A.R.S** sera déposée dans les clubs ;
- **Les clubs pourront procéder DIRECTEMENT à la déduction de l'aide financière** (20 €) du montant de la cotisation versée par les familles dans le respect de la procédure, ou procéder au remboursement ultérieur après le règlement par le Comité de Gironde du bordereau récapitulatif.

REGLEMENT

- Les clubs enverront au Comité de Gironde un **bordereau récapitulatif** (modèle dans le dossier chronologique) accompagné, pour chaque enfant de la photocopie de l'A.R.S.
- **Tous les enfants** figurant sur le bordereau récapitulatif **devront être licenciés pour l'année 2017/2018**, à la date de l'envoi de ce document au Comité de Gironde et le numéro de la licence sera porté sur le bordereau récapitulatif ;
- **Seuls seront acceptés les documents délivrés par les organismes officiels** (CAF, M.S.A., etc.) comportant les noms des parents bénéficiaires ainsi que les noms et prénoms des enfants concernés ;
- Les relevés bancaires ne sont pas des pièces « officielles » attestant de la délivrance de l'A.R.S. et ne seront pas acceptés.
Le Comité de Gironde, après vérification, règlera aux clubs le montant du bordereau.
- Il est demandé aux clubs de regrouper les demandes « d'aide à la pratique sportive » dans un même envoi et d'éviter d'établir un bordereau pour 1 ou 2 dossiers.

Les bordereaux récapitulatifs devront être envoyés au Comité de Gironde pour **le 31 janvier 2018 au plus tard**.



COMPETITIONS



WO ET AMENDES



Pour tous les championnats par équipes départementaux et régionaux Adultes.

Le Comité directeur de la Ligue a décidé de pénaliser les trop nombreux WO d'une amende :

- De **50 €** pour un forfait ponctuel
- De **150 €** pour un forfait général

Tout club n'ayant pas acquitté ces amendes se verra refuser l'accès aux mêmes compétitions l'année suivante.



TABLEAU DES ANNEES DE NAISSANCE

Début de saison : 1^{er} octobre 2017

Saisie des licences 2018 à
partir du 5 septembre 2017
via ADOC

AGE	SAISON 2018
09	2009
10	2008
11	2007
12	2006
13	2005
14	2004
15	2003
16	2002
17	2001
18	2000

CATEGORIE	AGE	SAISON 2018
Sénior	19	1999 et avant
Sénior + 35	35	1983
Sénior + 40	40	1978
Sénior + 45	45	1973
Sénior + 50	50	1968
Sénior + 55	55	1963
Sénior + 60	60	1958
Sénior + 65	65	1953
Sénior + 70	70	1948
Sénior + 75 Homme	75	1943 et avant

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2017-2018

Rentrée des classes	Lundi 4 septembre 2017
Vacances de Toussaint	Samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noel	Samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2018
Vacances d'Hiver	Samedi 10 février au lundi 26 février 2018
Vacances de Printemps	Samedi 7 avril au lundi 23 avril 2018
Pont de l'Ascension	Jeudi 10 mai au dimanche 13 mai 2018
Vacances d'été	Samedi 7 juillet 2018



DATES DES CHAMPIONNATS DE GIRONDE 2018 PAR EQUIPES JEUNES

9-10 ans vert (2009/2008)

6/13/20/27 janvier, 3 février 2018



PHASES FINALES

à partir du 10 mars 2018

9-10 ans orange (2009/2008)

10/17/24 mars 2018



PHASES FINALES

à partir du 28 avril 2018

12 ans (2006)

13/14 ans (2005/2004)

15/16 ans (2003/2002)

Division régionale

Voir dossier spécifique jeunes

11/12 ans (2007/2006)

13/14 ans (2005/2004)

Toutes séries départementales

18/25 novembre, 9/16 décembre 2017
13 janvier 2018



PHASES FINALES

à partir du 3 février 2018

15/16 ans (2003/2002)

17/18 ans (2001/2000)

20/27 janvier, 3 février, 3 mars 2018



PHASES FINALES

à partir du 24 mars 2018

Voir le dossier sportif Gironde pour le récapitulatif des dates d'inscriptions et des journées de championnat .



TEN
NIS

COMITÉ
GIRONDE



DATES DES CHAMPIONNATS DE GIRONDE 2018

PAR EQUIPES SENIORS

Championnat d'hiver SENIORS

11/26 novembre, 10/17 décembre 2017

7/21 janvier 2018

PHASES FINALES à partir du 4 février 2018

FINALES le 18 mars 2018 au Centre de ligue

Championnat SENIORS + GIRONDE 35/45/55

5/12/19 novembre, 3/17 décembre 2017

PHASES FINALES à partir du 14 janvier 2018

FINALES le 4 février 2018 au Centre de ligue

Championnat SENIORS + REGIONAL 35/45/55

5/12/19 novembre, 3/10 décembre 2017

➔ **FINALES** le 17 décembre 2017 au Centre de ligue

Voir le dossier sportif Gironde pour le récapitulatif des dates
d'inscriptions et des journées de championnat .



Récapitulatif des dates d'inscriptions et des journées de championnat du TENNIS ENTREPRISE

Championnat	date limite de prise de la licence	Montant engagement	Inscription des équipes	Réception des chèques	inscription des joueurs	Mise en ligne du championnat	Début du championnat	finale du championnat
Tennis entreprise		30 €	10/10/2017	15/10/2017	15/11/2017	30/12/2017	février 2018	1er division 14 juin 2018 autres 30 juin 2018
Coupe Départementale		20 €	18/10/2017	25/10/2017	08/11/2017	14/11/2017	novembre 2017	jeudi 22 mars 2018
Coupe de France masculine	la veille de saisir les joueurs	20 €	15/02/2018	27/02/2018	28/02/2018	15/03/2018	mars 2018	jeudi 7 juin 2018
Coupe de France Mixte	sur internet	20 €	15/02/2018	27/02/2018	28/02/2018	15/03/2018	mars 2018	jeudi 7 juin 2018
Trophée Départemental Féminin		20 €	15/02/2018	27/02/2018	28/02/2018	15/03/2018	mars 2018	jeudi 7 juin 2018

COUPES DE GUYENNE 2018

	Ch Nat	MESSIEURS								D A M E S						
		Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	
		DQ	1 A	1 B	2	3	4	5	6	DQ	1 A	1 B	2	3	4	
1 avril					P	A	Q	U	E	S						
8 avril		J1									J1					
15 avril		J2			J1	J1					J2			J1		
22 avril		J3	J1		J1	J2	J2				J3	J1	J1	J2		
29 avril		J4	J2		J2	J3	J3				J4	J2	J2	J3		
1 mai					R	A	T	T	R	A	P	A	G	E		
6 mai	J1	J5	J3		J3	J4	J4	J1	J1	J1	J5	J3	J3	J4	J1	J1
8 mai					R	A	T	T	R	A	P	A	G	E		
13 mai	J2		J4		J4	J5	J5	J2	J2	J2		J4	J4	J5	J2	J2
20 mai					P	E	N	T	E	C	O	T	E			
27 mai	J3		J5		J5	1/8F	1/8F	J3	J3	J3		J5	J5	1/8F	J3	J3
3 juin	J4					1/4F	1/4F	J4	J4	J4	1/2F			1/4F	J4	J4
10 juin	J5		1/4F		1/4F			J5	J5	J5			1/4F		J5	J5
17 juin		1/2F	1/2F		1/2F	1/2F	1/2F					1/2F	1/2F	1/2F		
24 juin																
1 juillet		F	F		F	F	F				F	F	F	F		

Vacances scolaires



En 1ère série les clubs qui reçoivent sont tenus de fournir un JAE de niveau 1 minimum



TEN
NIS

COMITÉ
GIRONDE



Challenge

→ PRINCIPE

- Championnat départemental ;
- Ouvert à tous les jeunes des catégories **de 11, 12, 13, 14, 15/16 et 17 /18 ans** ;
- Un joueur ne peut participer que dans sa catégorie d'âge ;
- Chaque club doit désigner un responsable à contacter en cas de problèmes.

→ INSCRIPTIONS

- Engagements à remettre au Comité Départemental de Gironde **avant le 13 novembre 2017** accompagné du chèque de **règlement de 7 € par joueur** (à l'ordre du Comité de Gironde de Tennis) avec les feuilles individuelles d'engagement dûment remplies ;

→ ORGANISATION

- Les joueurs de 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème} série seront répartis par secteur dans des tableaux avec dates par tour à respecter ;
- **Début des rencontres** à partir du **6 janvier 2018** ;
- Les joueurs recevront les tableaux par mail. Un envoi papier sera adressé aux clubs ;
- Un certain nombre de qualifiés de secteur continuera sur le tableau de GIRONDE ;
- Les **demi-finales** devront être faites pour le **2 juin 2018** dernier délai .
- **Finales le 16 juin 2018 (lieu à déterminer)**





TOURNOI MULTI CHANCES DAMES

➔ PRINCIPE

- Tournoi Féminin homologué convivial et moins axé sur la performance ;
- 100 % convivialité, 200 % sport et 300 % tennis plaisir ;
- Participer aux TMC c'est faire du tennis pour le plaisir ;
- Passer un bon moment tout en faisant du sport ;
- Maîtrise du temps, je sais quand je commence et je sais quand je termine ;
- Plus de défaite couperet : je gagne, je rejoue, je perds, je rejoue !

➔ OBJECTIFS

- 4 formules à la disposition des clubs et des juges arbitres :
 - TMC 4^{ème} série 18 ans et + (ouverts aux ados)
 - TMC 4^{ème} série SPECIFIQUE ADOS (catégorie 15/16 et 17/18)
 - TMC 3^{ème} série 18 ans et + (ouverts aux ados)
 - TMC 2^{ème} série

➔ ORGANISATION

- Les tournois TMC se déroulent sur une période courte (maxi 2jrs et 1/2) ;
- Les compétitrices disputent 2 matchs par jour ;
- Format courts : 3 sets à 4 jeux avec point décisif ;
- Jeu décisif à 4/4 dans toutes les manches.

MASTER DE LIGUE 4^{ème} série

Finales régionales au Centre de Ligue les 12 meilleures
Participant de l'ensemble des TMC de Guyenne

13 octobre 2018

➔ INSCRIPTIONS

- En dehors des délais d'homologation classique des tournois, les formulaires sont à retourner au Comité pour validation.
- **Droit d'homologation prélevé via ADOC 22 €**
Remboursé sur demande par la ligue de Guyenne la 1^{ère} année
 - La fiche d'homologation est téléchargeable sur le site du comité : www.comité.fft.fr/gironde

➔ CONTACT

Responsable actuel :

Claire DEBAUGE 06 08 21 62 28
ou c.debauge@orange.fr





TOURNOI MULTI CHANCES MASCULIN

PRINCIPE

- Tournoi Masculin homologué convivial et moins axé sur la performance ;
- 100 % convivialité, 200 % sport et 300 % tennis plaisir ;
- Participer aux TMC c'est faire du tennis pour le plaisir ;
- Passer un bon moment tout en faisant du sport ;
- Maîtrise du temps, je sais quand je commence et je sais quand je termine ;
- Plus de défaite couperet : je gagne, je rejoue, je perds, je rejoue !

OBJECTIFS

- 4 formules à la disposition des clubs et des juges arbitres :

- TMC 4^{ème} série 18 ans et + (ouverts aux ados)

- TMC 4^{ème} série SPECIFIQUE ADOS (catégorie 15/16 et 17/18)

- TMC 3^{ème} série 18 ans et + (ouverts aux ados)

- TMC 2^{ème} série

ORGANISATION

- Les tournois TMC se déroulent sur une période courte (maxi 2 jrs et 1/2) ;
- Les compétiteurs disputent 2 matchs par jour ;
- Format courts : 3 sets à 4 jeux avec point décisif ;
- Jeu décisif à 4/4 dans toutes les manches.

MASTER DE LIGUE 4^{ème} série

Finales régionales au Centre de Ligue les 8 meilleurs
Participants de l'ensemble des TMC de Guyenne

13 octobre 2018

INSCRIPTIONS

- En dehors des délais d'homologation classique des tournois, les formulaires sont à retourner au Comité pour validation.

- **Droit d'homologation prélevé via ADOC 22 €**

Remboursé sur demande par la ligue de Guyenne la 1^{ère} année

- La fiche d'homologation est téléchargeable sur le site du comité :
www.comité.fft.fr/gironde

CONTACT

Responsable actuel :

Philippe DESMOND
06 22 25 74 59



➔ OBJECTIFS

- Faire découvrir la compétition aux jeunes filles ados dans une ambiance cool entre copines ;
- Fidéliser les adolescentes dans nos clubs et attirer de nouvelles pratiquantes.

➔ INSCRIPTIONS

- **Date limite d'inscriptions sont à retourner au Comité de Gironde avant le 6 novembre 2017**

Phase secteur Gironde :
25 novembre 2017

Phase départementale Gironde :
9 décembre 2017

Phase régionale :
27 janvier 2018

➔ PRINCIPE

- Epreuve féminine par équipes non homologuée ;
- Réservée aux joueuses licenciées de 13 à 18 ans ;
- Joueuses NC, 40 et 30/5 et jamais mieux classées.

➔ ORGANISATION

- Match en 2 sets gagnants de 4 jeux avec tie break à 4/4 ;
- 2 simples et 1 double ;
- Balles intermédiaires fournies par la ligue de Guyenne ;
- Possibilité d'entente entre 2 clubs pour constituer une équipe.

➔ CONTACTS

Territoire Nord-Est :

Virginie MOINEAU 07 86 59 76 12
ou virgine.moineau@fft.fr

Territoire Sud-Ouest :

Sylvie OSTIER 06 66 95 13 98
ou sylvie.ostier@fft.fr

Territoire Sud :

Julien PAILLAUD 06 84 96 53 05
ou julien.paillaud@fft.fr





LES RAQUETTES FFT 2018

→ OBJECTIFS

- Initier les joueuses à la compétition .
- Fidéliser les adhérentes et en attirer de nouvelles.

→ INSCRIPTIONS

- **Date limite** d'inscriptions **sont à retourner au Comité de Gironde avant le 4 mars 2018**
- **Participation de 20 € par club** à envoyer au Comité de Gironde
Contact :

Nelly MONGE, 05 57 35 01 16

→ PRINCIPE

- Epreuve féminine par équipes non homologuée ;
- Réservée aux joueuses NCà 30/4 (classement intermédiaire de 2018).

→ ORGANISATION

- Matches par équipes de 4 joueuses en 1 set gagnant de 6 jeux avec jeu décisif à 6/6 ;
- Tournoi par poules ou à élimination directe ;
- 2 simples et 1 double ;
- Balles intermédiaires fournies par la ligue de Guyenne ;
- Possibilité d'entente entre 2 clubs pour constituer une équipe.

→ COMPETITIONS

- Phase club individuelle **jusqu'au 3 mars 2018**
Prévoir 3 remplaçantes maximum par équipe
- Phase secteur Gironde :
24 mars 2018
- Phase départementale Gironde :
28 avril 2018
- Phase régionale (à Hourtin) :
2 juin 2018



ANIMATIONS DEVELOPPEMENT SPORT SANTE



**TEN
NIS** **COMITÉ
GIRONDE**



DECOUVERTE DU PADEL

Pourquoi la FFT prend en charge le Padel ?

- Rassembler le padel et son grand frère le tennis dans une fédération forte ;
- Diversifier les activités proposées dans les clubs de tennis ;
- Donner une nouvelle dynamique aux clubs de padel français, en leur permettant d'être agréée par la FFT.



La FFT va permettre au Padel d'organiser la pratique de ce sport :

- ➡ Création de diplômes d'entraîneurs ;
- ➡ Optimiser l'organisation générale (ligues, départements et clubs) ;
- ➡ Organiser la compétition ;
- ➡ Assurer sur le long terme le développement de ce fabuleux sport.



CONTACT ACTUEL :

Philippe DESMOND

06 22 25 74 59





BEACH TENNIS



→ PRINCIPE

- Animations ou compétitions en double (dames, messieurs ou mixtes) de beach tennis sur 1 journée qui se joue par poules puis par matchs de classements ;
- Se joue sur un terrain en sable de 8 x 16 m avec filet à 1,70 m de hauteur.

→ OBJECTIFS

- Attirer de nouveaux pratiquants et diversifier les services aux adhérents pour les fidéliser;
- Publics ciblés : sportifs occasionnels, pratique saisonnière, non pratiquants de tennis, tous les âges, hommes, femmes et enfants.

→ MATERIELS

Le Comité départemental de Gironde peut mettre à votre disposition :

- Des raquettes de beach tennis : initiation adultes et jeunes ;
- 6 kits de Beach Tennis (terrain complet) ;
- Un livret sur la construction d'un terrain ;
- Un livret sur l'enseignement du Beach Tennis.

→ CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

- Au cours de l'année, des tournois auront lieu en Gironde : UTCB, St Médard en Jalles, Coqs Rouges, Maubuisson, Cazaux...
- Consultez le site de la Ligue. Tournois ouverts dès l'âge de 14 ans (championnat départemental à partir de 17 ans).
- Championnat départemental les **16/17 ou 23/24 juin 2018** à Arcachon
- **Contact actuel : Sylvie OSTIER, 06 66 95 13 98**

Site FFT : www.fft.fr/jouer/beach-tennis/beach-tennis



PAACT Féminin 2018

COMITE DEPARTEMENTAL

LE COMITE DEPARTEMENTAL

- Participation du comité départemental par PAACT: 200 € (70€ Comité, 70 € Ligue et 60 € du fonds féminin « Raquettes FFT ») .
- Le comité prend en charge : **15 PAACT Féminins** (2 groupes maximum par club). Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

INSCRIPTIONS

(entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier)

Documents à retourner Au Conseiller en Développement en charge de votre club **avant** le

début des sessions de cours collectifs :

- La convention signée
- La Fiche de Gestion remplie et signée

Procédure de validation du dossier :

Votre dossier sera étudié par le CED en charge de votre club et la Commission Développement. L'acceptation ou non de votre dossier vous sera notifié par le CED.

A l'issue de l'action :

A la fin de l'action, le club adressera au CED en charge de votre club le formulaire d'attestation de fin des cours collectifs PAACT FEMININ 2018

Le règlement s'effectuera à la réception de ce dernier document après validation par le CED et transmission au Comité.

Tout dossier non parvenu au 31 août 2018, ne sera plus mis en paiement.





PRINCIPE

- Proposer **9h de cours et une animation** encadrés aux nouvelles adhérentes adultes 2018 ;
- Favoriser l'intégration des nouvelles adhérentes dans le club

OBJECTIFS

- S'initier au tennis grâce à une pédagogie, des espaces de jeu et du matériel adapté.
- Découvrir le plaisir du jeu
- Etre capable de faire des échanges rapidement et de trouver des partenaires de même niveau
- **Fidéliser les nouvelles adhérentes**

Pour les clubs ayant obtenu un PAACT Féminin en 2017, le taux de fidélisation des personnes ayant participées au PAACT devra être de **60 %**.

MODALITES

- Organisation de session de cours collectifs **4 à 6 personnes** (1 Session = 9 heures de cours et 1 animation à chacun son match)
- Projet réservé uniquement aux **Femmes 18 ans et + n'ayant jamais été classées**
- Action à destination principale des nouvelles licenciées 2018 et des licenciées Découverte 2018 (**minimum 2 dans le groupe**)
- Sont également acceptées les adhérentes ayant été licenciées :
sur une unique saison sportive ou
en catégorie jeune et ayant arrêté le tennis pendant 3 ans minimum.
- Session obligatoirement encadrée sur le terrain par un BE, DE ou DE en formation, BPJEPS.
- Proposer 1 animation sportive type RDV du Tennis et à chacun son match 2 fois par an.
- Accompagner les nouvelles licenciées dans le jeu libre par la mise en relation avec des partenaires de jeu de niveau équivalents et la mise à disposition de terrains et de matériel adapté.
- Participation Financière par licenciée . 25 €





TENNIS ADAPTE

TENNIS EN FAUTEUIL

→ PRINCIPE

- **Tennis adapté**

Le tennis adapté s'adresse à toutes les personnes ayant un handicap mental ou psychique.

- **Tennis en fauteuil**

Le tennis en fauteuil s'adresse à toutes les personnes ayant un handicap fonctionnel qui peuvent utiliser un fauteuil roulant pour la pratique du tennis .

→ OBJECTIFS

- Proposer un relais en club avec la mise en place de cycle spécifiques;
- Rassembler les plus motivés (en coopération avec le Comité Départemental de Sport Adapté pour le tennis adapté) autour de compétitions adaptées aux différents handicaps.

→ ORGANISATION

- Des rencontres compétitives organisées dans les clubs
- Des partenariats entre clubs et établissements spécialisés

→ AIDES FINANCIERES

- Possibilités d'obtention d'aides financières pour la mise en place des projets : projet clubs, CNDS, Conseil Départemental, appel à projet FFT...



CONTACT

Jean Pierre SEGUIN

06 80 53 26 07





SPORT EN COEUR

Prends ton cœur en main

Le Comité Départemental de Gironde soutient l'Association SPORT EN COEUR

SPORT EN COEUR est une association, à visée nationale qui s'adresse à tous les sportifs quelle que soit leur type de pratique.

Ses missions :

- ⇒ **Alerter** sur les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires en lien avec les sports,
- ⇒ **Renseigner** sur les symptômes ressentis lors de la survenue d'un accident,
- ⇒ **Modifier** leurs comportements pour une pratique plus sûre de leur passion. Trop d'accidents ont encore lieu sur les terrains de sports, durant les compétitions ou les entraînements, et qui pourraient être soit évités soit moins lourds de conséquences.



La prévention passe par le discours et l'information

La santé est le souci de tous, nous voulons véhiculer un message préventif et positif.

La compétition représente un risque supplémentaire dû au dépassement de soi. La mise en place de mesures efficaces doit permettre de prévenir un maximum d'accidents.

La pratique du sport en compétition peut augmenter le risque de mort subite.

Chaque aide permet à Sport en Cœur de renforcer son action pour le dépistage et la prévention des accidents cardio-vasculaires du sportif quel que soit son âge.



Le Comité de Gironde met à votre disposition des banderoles des kakémonos et des flyers de l'association Sport en Cœur lors de vos manifestations.



CONTACTS

06 66 46 43 17

www.sportencoeur.fr

sportencoeur@orange.fr

www.facebook.com/sportencoeur



TEN
NIS
COMITÉ
GIRONDE



FORMATIONS



**TEN
NIS** **COMITÉ
GIRONDE**

FORMATION INITIATEUR FEDERAL

La formation d'initiateur (statut bénévole) se fera cette année en **6 jours incompressibles sur 2 périodes de 3 jours** + la participation à l'encadrement de la journée mini galaxie tennis en fête du comité de Gironde sur une ½ journée.

Dates des stages :

- **1^{ère} période** : les **21,22,23 octobre 2017** au **Centre de Ligue à Talence** .
- **2^{ème} période** : les **3, 4 et 5 novembre 2017** (lieux des stages dans les secteurs précisés avec la convocation).
- Chaque jour, le stage se déroule de 9h à 17h environ.
- Journée du mini galaxie tennis en fête : samedi 2 juin 2018.

Montant de la formation : 100 € pour les 6 jours (repas non compris).

(Chèque à l'ordre du Comité de Gironde de Tennis à l'inscription)

Lieux de stages : La 1^{ère} période et la journée de mini galaxie tennis en fête auront lieu au **Centre de Ligue à Talence**. Décentralisation dans les secteurs sur des clubs d'accueil pour la 1^{ère} période. Les clubs d'accueil vous seront communiqués avec la convocation

Conditions d'inscription :

- Avoir 18 ans dans la saison sportive (**1^{er} octobre 2017 au 31 août 2018**) ;
- Avoir la licence fédérale en cours de validité.

Contact : Corinne POULET, 05 57 35 52 64

- Les fiches de candidatures sont à retourner avant le 6 octobre 2017 avec le paiement de 100 €.
- Les **inscriptions arrivées après le 6 octobre** seront sur liste d'attente complémentaire.
- **Aucun remboursement** si l'annulation se fait moins de 7 jours avant le début du stage.



FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'ASSISTANT MONITEUR DE TENNIS (CQPAMT)

La formation pour l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle **d'Assistant Moniteur de Tennis** (Diplôme professionnalisant donnant droit à une rémunération) se poursuit comme suit cette saison :

3 jours consécutifs de formation : les 27, 28, 29 décembre 2017

Certification 30 décembre 2017 au Centre de Ligue



Accompagnement pratique en club de 15 heures. Cet accompagnement doit se dérouler entre le début de l'école de tennis jusqu'au 22/12/2017 (date retour d'un document type qui vous sera communiqué dès la prise en compte de votre inscription).

Participation au mini galaxie tennis en fête du comité de Gironde le 2 juin 2018



Coût de la formation AMT : 100 € à l'ordre de la ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis (comprenant les 3 jours de stages + la certification finale)

La formation est prévue au centre de ligue pour les 3 jours et la certification.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le lien A.M.T. sur le site de la Ligue de Guyenne de Tennis ou contacter Jean Michel Panaget 06 88 79 18 63.



LES PRE REQUIS pour accéder à la formation :

- Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité
- Etre majeur **avant** la date de certification (soit le 30 décembre 2017).
- Etre titulaire du PSC1 (premiers secours civiques) au plus tard au 1^{er} jour du stage le 27 décembre 2017.
- Etre ou avoir été à 30/2 ou justifier d'un niveau de 30/2.

Avoir le diplôme d'initiateur fédéral (Si vous n'êtes pas diplômé vous pouvez suivre la formation d'initiateur (6 jours incompressibles) en vous inscrivant auprès du Comité Départemental : **dates du stage les 21,23,24 octobre 2017 au CET de Talence + 3, 4 et 5 novembre 2017 (dans les secteurs en club d'accueil à déterminer), soit 6 jours incompressibles** : coût 100 € (paiement distinct de l'AMT).

Le dossier d'inscription est à **retourner au centre de formation de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis avant le 6 octobre 2017**

(le nombre de places sera limité).





FORMATION ARBITRE



Pourquoi devenir arbitre ?

- Pour découvrir son sport sous un angle différent ;
- Pour apprendre et faire respecter les règles du jeu ;
- Pour s'ouvrir aux autres en sortant de son club ;
- Pour être objectif et impartial en toute circonstance ;
- Pour développer la confiance en soi ;
- Pour savoir s'exprimer en public ;
- Pour prendre des décisions.



Les différents grades d'arbitres

- Arbitre régional de niveau 1 ou 2
- Arbitre national de niveau 3
- Arbitre international



Formations Arbitre de chaise niveau 1

Deux sessions de formation d'arbitres par an :

- **Décembre** : Inscriptions avant le 30 octobre 2017
- **Février-Mars** : Inscriptions avant le 31 décembre 2017

Les candidats doivent être présentés par les clubs. Les formations ont lieu en club ou dans des secteurs.

Plus de renseignements sur le site de ligue ou à nelly.monge@fft.fr.

Formations Arbitre de chaise niveau 2

Plus de renseignements sur le site de la ligue rubrique arbitrage ou nelly.monge@fft.fr

Recyclage des Arbitres

Niveau 1 : Recyclage dans les secteurs à partir de décembre 2017

Niveau 2 : Recyclage dans les secteurs en Mars 2018



FORMATION JUGE ARBITRE D'EQUIPE

PRINCIPE

- Formation ouverte à tous les adultes
- Peut être de niveau 1 ou 2
- Tous les capitaines d'équipes devraient à minima suivre cette formation
- Les JAE1 officient, sauf exception, dans leur club

INSCRIPTIONS

- Les candidats doivent être présentés par les clubs
- Fiche d'inscription à récupérer dans le dossier ligue
- Plus de renseignements sur le site de ligue ou nelly.monge@fft.fr

ORGANISATION

• JAE1 :

La formation comporte généralement 2 séances qui se déroulent de décembre à avril. Ces Formations sont généralement décentralisées.

• JAE2 (il faut être JAE1) :

La formation comporte une séance théorique en novembre ou décembre et deux stages pratiques. Les candidats sont encadrés par un FJAE2 ou un JAE2 confirmé dans les différents championnats de France ou DQDN4.

Recyclage des arbitres

Niveau 1 : Recyclage dans les secteurs à partir de novembre 2017

Niveau 2 : Recyclage dans les secteurs à partir de Mars 2018





FORMATION JUGE ARBITRE DE TOURNOI

→ PRINCIPE

- Formation ouverte à tous (adultes et jeunes) ;
- Peut être de niveau 1 ou 2 ;
- Plusieurs JAT devraient être formés dans le club.

→ INSCRIPTIONS

- Les candidats doivent être présentés par les clubs. ;
- Fiche d'inscription à récupérer dans le dossier ligue ; (A l'inscription , caution de 50 € remboursé au passage de l'examen).
- Plus de renseignements sur le site de ligue ou nelly.monge@fft.fr .

→ ORGANISATION

• JAT1 :

Les formations sont assurées le **samedi matin** : **7 à 8 séances** à partir du 18 novembre 2017. Les formations déroulent dans certains secteurs (regroupement de candidats). L'examen a lieu au Centre de Ligue de Talence.

• JAT2 (il faut être JAT1) :

Les séances sont assurées le **samedi matin** (ou en semaine selon les disponibilités) : **24h** entre novembre 2017 et mars 2018. Les formations et examens se déroulent uniquement au Centre de Ligue de Talence.

Recyclage des Juges-Arbitres

Octobre/Novembre 2017 pour les **JAT2**.



EVENEMENTS DU COMITE DE GIRONDE



**TEN
NIS** **COMITÉ
GIRONDE**



OPEN BENJAMINS

Tournoi International des moins de 13 ans

À Gradignan

Du 28 octobre au 4 novembre 2017



TABLEAUX DES QUALIFICATIONS NATIONALES

Du mercredi 25 octobre au vendredi 27 octobre

Classements 2017 retenus pour les Français :

les **Filles 15/3 à 15**, les **Garçons 15/3 à 15/2**

4 qualifiés parmi les **garçons** et **4 qualifiées** parmi les **filles** sortiront de ces tableaux, pour les tableaux des qualifications Tennis Europe

Inscriptions ouvertes jusqu'au 19 octobre 2017

(Nombre de joueurs limités, la priorité sera donnée aux inscriptions formulées par les ligues)

TABLEAUX DES QUALIFICATIONS INTERNATIONALES TENNIS EUROPE

Samedi 28 octobre et dimanche 29 octobre

Vendredi 27 octobre : Accueil et signatures des joueurs avant 18H

Tirage des tableaux finaux à 18H30

8 qualifiés parmi les garçons et 8 qualifiées parmi les filles sortiront de ces tableaux, pour les tableaux principaux Tennis Europe

Inscriptions sur le site Tennis Europe du 4 septembre au 3 octobre 14 :00 GMT

TABLEAUX PRINCIPAUX TENNIS EUROPE

Du lundi 30 octobre au samedi 4 novembre

Dimanche 29 octobre : Accueil et signatures des joueurs avant 18H

Tirage des tableaux finaux à 18H30

Inscriptions sur le site Tennis Europe du 4 septembre au 3 octobre 14 :00 GMT

Vous trouverez toutes les informations sur le site du tournoi :

<http://www.tournoi.fft.fr/openbenjamins-gradignan/>

Manager général du tournoi : **Robert LOMBARDO** Email : tournoi@openbenjamins.fr

CONTACT :

Tennis Club Gradignan

Parc de l'Ermitage

39, rue Loustalot

33170 GRADIGNAN

Tél : 05 56 89 09 81

Portable : 06 73 97 17 94



LES P'TITS BOUCHONS

Le tournoi multichances réservé aux 10 ans.



Il se déroulera du
5 au 7 janvier 2018 au
Centre de Ligue de Talence



Les jeunes se rencontrent lors
de matchs en simple mais
également en double



PETITS AS A TARBES

Le Mondial des 11 -14 ans !

Depuis plus de dix ans, le Comité de Gironde de Tennis organise une **sortie pour les enfants des clubs girondins au mondial des 14 ans et moins les "Petits As" à Tarbes.**



LES PETITS AS®

4 bus au maximum seront affrétés pour ce déplacement, soit un nombre de places (jeunes et accompagnateurs confondus) limité à 196, correspondant aux **196 premières inscriptions reçues.**

Vous retrouverez dans le dossier d'inscription :

- Les modalités d'engagements
- Une décharge parentale (qui devra être remplie pour chaque enfant, et être en possession de l'accompagnateur le jour de la sortie)

Cette année, elle aura lieu **le samedi 27 janvier 2018** pour assister aux demi-finales des simples ainsi qu'aux finales des doubles, garçons et filles.

Dossier d'inscription à télécharger sur le site du comité

Inscriptions à retourner au plus vite **AVANT LE 8 JANVIER 2018 IMPERATIVEMENT.**

Les inscriptions devront être accompagnées du chèque global Club correspondant, adressées au Comité de Gironde de Tennis, 2 allée Pierre de Coubertin 33400 Talence



TEN
NIS
COMITÉ
GIRONDE



JOURNEE PRIMROSE

Comme tous les ans la Ligue de Guyenne de Tennis et le Comité de Gironde permettent à plus de 1 000 enfants licenciés dans les clubs de tennis d'assister aux matchs de l'Open BNP PARIBAS PRIMROSE BORDEAUX.



Enfants accompagnés par les éducateurs de leurs clubs respectifs découvrent le tennis professionnel et participent à de nombreuses animations.

Sortie prévue le 16 mai 2018

Pratiquer leur sport favori grâce aux 8 terrains de mini-tennis mis à disposition

Voir les entraînements et échauffements des joueurs du tournoi



Assister aux matchs du tournoi (simple et double)



Et plein d'autres animations :
séances de dédicaces,
tennis-ballon des FC. Girondins de Bordeaux, photos avec les **joueurs,** remise de **posters gratuits...**



TEN
NIS
COMITÉ
GIRONDE



MINI GALAXIE TENNIS EN FETE



La journée du Mini Tennis en Fête organisée par le Comité de Gironde de Tennis **le samedi 2 juin 2018** au profit de nos jeunes girondins.

Encadrés par les initiateurs, assistants moniteurs et DE tennis



Ateliers tennis

En 2017, plus de **300** enfants de **6 à 7 ans** se sont adonnés aux différentes activités !

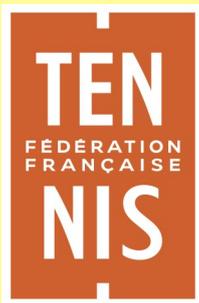
Jeux sportifs



SITES UTILES



www.guidedudirigeant.fft.fr



www.fft.fr



www.mon-espace-tennis.fft.fr

www.comite.fft.fr/gironde



facebook.com/comitegirondetennis